



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ariège

Commune : Viviès

Autres communes :

R500

Appellation : Château de Gargas

Monument(s)

Appellation : Château de Gargas

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 14/10/1997

Étendue de la protection : Château de Gargas en totalité (cad. ZC 50) : inscription par arrêté du 14 octobre 1997

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.